

Юг Досси

УДК 261.7

д. ист. н., профессор, университет Франш-Комте
(1-ая ул. Клода Гудимеля, Безансон, Франция, 25000)
hugues.daussy@univ-fcomte.fr

***ГУГЕНОТ-ДИПЛОМАТ НА СЛУЖБЕ
ФРАНЦУЗСКОЙ КОРОНЕ: ШАРЛЬ ДЕ ДАНЗЕ,
ПОСОЛ В ДАНИИ (1548–1589)***

Статья представляет собой исследование биографии французского посла во Франции Шарля де Данзе, который прибыл в Данию еще при Генрихе II Валуа и занимал свою должность в течение более чем 40 лет, став примером безупречной службы короне. Парадокс положения посла заключался в том, что со временем он стал искренним гугенотом, но, тем не менее, остался одним из самых доверенных лиц королей династии Валуа, равно как другом протестантских монархов Дании. На основе тщательного анализа корреспонденции Данзе, сохранившейся в Дании, автором дана пространный характеристика политических мыслей и акций французского посла, который, от имени Франции, являлся участником многих дипломатических переговоров с протестантскими государями, а также поддерживал тесные отношения с лидерами французский гугенотов — Генрихом Наваррским, Дю Плесси-Морне и др. Юг Досси также исследует проекты посла о создании французского протектората в Ливонии и возможностях торговых отношений с Московским государством.

Ключевые слова: Франция, Дания, Герих II Валуа, Генрих Наваррский, Дю Плесси-Морне, дипломатия

HUGUES DAUSSY

PhD in history, professor, University of Franche-Comté
 (1 Rue Claude Goudimel, Besançon, France, 25000)
hugues.daussy@univ-fcomte.fr

*UN DIPLOMATE HUGUENOT AU SERVICE
 DE LA COURONNE DE FRANCE: CHARLES DE DANZAY,
 AMBASSADEUR AU DANEMARK (1548–1589)*

The article «A Huguenot diplomat in the service of the French crown: Charles de Danza, the Ambassador to Denmark (1548–1589)» is a study of the biography of the French Ambassador to France, Charles de Danzay, who arrived in Denmark under the rule of Henry II of Valois and hold his post for more than 40 years, becoming an example of impeccable service to the French crown. The paradoxical state of the ambassador was due to his religious views — in some time he became a true Huguenot, but nevertheless remained one of the authorized representatives of the Valois. However, he was also a friend of the Protestant monarchs of Denmark. On the basis of a careful analysis of the Danzay's correspondence, preserved in Danish archives, the author gives a accurate description of the political thoughts and actions of the French ambassador, who on behalf of France participated in numerous diplomatic negotiations with the Protestant princes and maintained close relationships with the leaders of the French Huguenots, such as Henry of Navarre, Du Plessis-Mornay and others. The author also examines the Danzey's projects about establishing the French protectorate in Livonia and developing trade relations with Moscow.

Keywords: France, Denmark, Gerih II Valois, Henry of Navarre, Du Plessis-Mornay, diplomacy

Charles de Danzay demeure pour beaucoup un inconnu. Pourtant, le parcours de ce diplomate protestant d'origine poitevine fut en bien des points remarquable. Ambassadeur du roi Très Chrétien au Danemark pendant plus de quarante ans, de 1548 à 1589, il est de loin le diplomate du XVI^e siècle qui est demeuré le plus longtemps en poste, servant successivement cinq rois de France¹. Cette longévité est d'autant plus exceptionnelle que Danzay ne faisait pas mystère d'être un fervent calviniste, à une époque où l'adhésion publique au protestantisme n'était pas pour favoriser les carrières. L'oubli dans lequel est aujourd'hui tombé Charles de Danzay s'explique en grande partie par le vide historiographique qui l'entoure. Les études qui lui ont été consacrées sont en effet assez rares et toutes très anciennes. Ce sont d'abord les historiens scandinaves qui se sont intéressés à lui, éditant une partie de sa correspondance. En 1824 fut publié en Suède un ouvrage reproduisant un registre manuscrit, conservé à la bibliothèque royale de Stockholm, qui renferme des copies de lettres adressées par Danzay à Henri III et Catherine de Médicis entre le 23 janvier 1575 et le 18 août 1586². En 1901, c'est au Danemark que fut édité par Carl Frederik Bricka un recueil reproduisant une partie des dépêches adressées par Danzay au roi de France entre le 26 février 1567 et le 2 août 1573³. Entre temps, en 1898, le Danois Rördam s'était livré à un petit essai biographique fondé sur l'ensemble de ces sources ainsi que sur des documents qui demeurent inédits⁴. En France, l'existence même de Danzay était alors encore largement ignorée, puisque la liste

¹ Henri II, François II, Charles IX, Henri III et, seulement pendant quelques semaines, Henri IV (Danzay est décédé en fonction le 12 octobre 1589).

² Correspondance de Charles Dantzai, ministre de France à la Cour de Danemarck. T. IX: Collection Handlingar rörande Skandinaviens Historia. Stockholm, 1824.

³ Bricka C.-F. Indberetninger fra Charles de Dançay til det Franske Hof om forholdene i Norden 1567-1573 / Udgivne ved C. F. Bricka af Rigsarkivet. Kjobenhavn, 1901. On peut traduire le titre de cet ouvrage de la manière suivante: «Rapports de Charles de Danzay à la cour de France sur l'état des choses dans le Nord, 1567-1573 / Publiés par C. F. Bricka, des archives de l'État». Les minutes de ces dépêches sont conservées à Copenhague, aux archives de l'État danois.

⁴ Rördam H. F. Résidents français près la cour de Danemark au XVI^e siècle // Extrait du Bulletin de l'Académie royale des sciences et des lettres du Danemark pour l'année 1897. Copenhague, 1898. Ce petit opuscule de 50 pages est consacré à 95% à Charles de Danzay.

des diplomates publiée dans *l'Annuaire historique de la Société de l'Histoire de France* en 1848 ne faisait aucune mention de lui⁵. Un demi-siècle plus tard, en 1903, Fleury Vindry ne lui consacrait toujours qu'une notice lapidaire dans son ouvrage sur les ambassadeurs français permanents au XVI^e siècle⁶. C'est à Alfred Richard, archiviste de la Vienne et érudit poitevin, que Danzay doit d'être sorti de l'oubli. La belle biographie qu'il a donnée de lui, en 1910, demeure encore aujourd'hui la seule et unique publication consacrée à un personnage qui semble pourtant mériter davantage d'attention⁷. Si elle est par certains aspects tout à fait complète, l'étude conduite par Alfred Richard il y a près d'un siècle doit cependant être revue dans la perspective de problématiques historiques récentes et à la lumière de documents qu'il a méconnus. Après une présentation rapide des origines familiales et des débuts de Charles de Danzay dans la carrière diplomatique, il conviendra de s'attarder sur son action comme ambassadeur ordinaire du roi de France au Danemark. Enfin, il faudra essayer de percevoir comment Danzay réussit à articuler son action au service d'un roi catholique et son engagement en faveur de la cause réformée.

Charles Quissarme, futur seigneur de Danzay, est né à Saint-Maixent, en Poitou, en 1515. Il est issu d'une famille récemment anoblie puisque son bisaïeul, Thomas Quissarme, médecin ordinaire du roi Louis XI, a reçu des lettres de noblesse de ce prince en février 1480. C'est ce même Thomas Quissarme qui a fait l'acquisition du domaine de Danzay, un arrière-fief de l'abbaye de Saint-Maixent d'une importance locale assez considérable. Le père de Charles, Jean Quissarme, qui a été maire de Saint-Maixent, a épousé en 1512 Jeanne Payen, issue elle aussi d'une riche famille bourgeoise de noblesse récente. Charles a un frère aîné, prénommé Jean, qui s'est vu attribuer après la mort de sa mère le titre de sei-

⁵ Pour le XVI^e siècle, la liste des diplomates en poste au Danemark ne mentionne que la légation de Christophe Richer en 1542 // *Annuaire historique pour l'année 1848*, publié par la Société de l'Histoire de France. Paris, 1847. P. 188.

⁶ Vindry F. *Les Ambassadeurs Français permanents au XVI^e siècle*. Paris, 1903. P. 41. Cette notice d'à peine quatre lignes n'apporte que très peu d'informations précises sur Danzay et témoigne de la rareté des connaissances rassemblées sur lui.

⁷ Richard A. *Un diplomate poitevin du XVI^e siècle. Charles de Danzay, ambassadeur de France en Danemark*. Poitiers, 1910.

gneur de la Touche-Gilbert. Son cadet, Charles, a ainsi pu porter durant sa jeunesse le nom seigneurial de son père et l'a conservé après la mort de ce dernier, en 1559, bien que le domaine de Danzay et le titre qui en dépend soient alors naturellement revenus à Jean. C'est donc en raison de son long usage que Charles a pu continuer toute sa vie à être désigné sous le nom de Danzay alors même que le titre appartenait à son frère aîné⁸.

Bien qu'il ait suivi des études de droit à l'Université de Poitiers, Charles ne s'est pas lancé dans la carrière judiciaire. C'est vers Paris que s'est tourné son regard et, grâce à la protection de parents et d'amis, il a pu entrer au service du roi, sans doute entre 1540 et 1542, soit à l'âge de vingt-cinq ou de vingt-sept ans. Parmi ces appuis influents, Amaury Bouchard, maître des requêtes de l'Hôtel du roi, a joué un rôle déterminant dans l'ascension de Danzay ainsi que dans l'orientation de sa future carrière. Ce personnage avait en effet rempli pour François I^{er} plusieurs missions diplomatiques en Allemagne, en 1532, et en Angleterre, en 1534. Probablement guidé par Bouchard, Danzay s'est tout spécialement appliqué à l'étude des langues vivantes dont la maîtrise est devenue de plus en plus indispensable pour entreprendre une carrière de diplomate⁹. L'effort tout particulier qu'il a consacré à l'apprentissage de l'Allemand s'est de toute évidence avéré décisif dans le choix de son premier emploi pour le service du roi¹⁰.

Sa première mission le conduit en effet à Strasbourg, où il se trouve en qualité d'agent officieux du roi de France en 1547–1548. Déguisé sous les dehors d'un étudiant, il joue sans doute essentiellement le rôle d'un relais entre le pouvoir royal et des informateurs dévoués aux intérêts français. En cette période de conflit perpétuel entre Valois et Habsbourg, Strasbourg est un carrefour stratégique particulièrement important.

⁸ Richard A. Un diplomate poitevin du XVI^e siècle. P. 13–14, 226–231.

⁹ Dans les premiers temps de la diplomatie permanente, à la charnière des XIV^e et XV^e siècles, le latin était généralement un véhicule suffisant pour le travail du diplomate. Toutefois, progressivement, une connaissance minimale de la langue du pays est devenue une nécessité, notamment pour la conduite des négociations officieuses avec des interlocuteurs souvent peu instruits en latin. La pratique de l'Allemand était particulièrement rare chez les diplomates et donc très appréciée. Sur ces questions, voir Russell J. G. *Language: A barrier or a gateway? // Diplomats at work. Three Renaissance Studies*. Wolfeboro Falls, 1992. P. 1–50.

¹⁰ Richard A. Un diplomate poitevin du XVI^e siècle. P. 15–18.

De ce point d'observation privilégié, il est possible à Danzay de se tenir au courant des agissements des princes protestants allemands¹¹. Son industrie au service du roi lui donne l'occasion de nouer des relations d'amitié avec deux de ses indicateurs. Il s'agit de Jacques Sturm et de Jean Sturm¹².

En dépit de leur homonymie, ces deux éminents personnages de la cité strasbourgeoise n'ont aucun lien de parenté. Le premier est l'un des membres les plus estimés de la haute bourgeoisie de la ville; son rôle au sein des institutions municipales s'est avéré essentiel lors du passage de la cité à la Réforme protestante. Quant au second, Jean Sturm, il s'est fait l'apôtre d'une réforme religieuse modérée. Très lié avec Melancthon, il est également en étroite relation avec Calvin, qu'il a accueilli en 1539 au sein du fameux "gymnase" de la ville. Sturm en est l'un des fondateurs ainsi que le premier recteur. La fréquentation de ces deux hommes a très probablement joué un rôle déterminant dans l'évolution spirituelle de Danzay. Dans une lettre adressée à son ami Tycho Brahé, bien des années plus tard, le diplomate évoquera même une rencontre avec Calvin en personne que l'on peut situer pendant son séjour à Strasbourg¹³. Même s'il ne peut être daté avec précision, le basculement de Danzay vers le calvinisme remonte donc certainement à cette époque. C'est dans le courant de l'année 1548 que la mission du diplomate s'achève, avec l'échec du rapprochement entre la France et Strasbourg dans l'optique de la lutte menée contre Charles Quint.

Cet échec ne peut toutefois être imputé à Danzay, qui semble au contraire avoir donné entière satisfaction au roi puisque celui-ci décide de l'employer de nouveau. Il est envoyé à Bâle, puis au Danemark afin d'assurer à Henri II des alliés dans la lutte contre l'empereur, mais aussi dans le but de favoriser le commerce français avec les pays riverains de la Baltique.

¹¹ Les rares informations relatives à cette première mission sont contenues dans une lettre de Danzay au cardinal Jean Du Bellay, datée du 28 avril 1547 // BnF, Fds. fr. 3921, fol. 62.

¹² À propos des services rendus à la France par ces deux personnages, voir: Brady Jr. Th. A. *The Politics of the Reformation in Germany. Jacob Sturm (1489–1553) of Strasbourg*. Atlantic Highlands, 1997. P. 127–129.

¹³ Carolus Danzaeus ad Tychonem Brahe, Copenhague, 17 novembre 1576 // Tychonis Brahei et ad eum doctorum virorum epistolae ab anno 1568 ad annum 1587, nunc primum collectae et editae a F.R. Friis. Copenhague, 1876–1886. P. 37–38.

Ses lettres de créance lui sont remises le 18 novembre 1548 à Saint-Germain-en-Laye et il part aussitôt pour Copenhague. Dix jours plus tard, le 28 novembre, il se présente devant le roi Christian III¹⁴. Il n'est pour l'heure que résident pour le roi de France au Danemark et ne recevra le titre d'ambassadeur ordinaire que quelques années plus tard. S'il n'est pas le premier diplomate français à être envoyé au Danemark, il est en revanche le premier à s'y établir de manière permanente. Depuis 1518, plusieurs ambassadeurs extraordinaires y ont rempli des missions ponctuelles et le prédécesseur de Danzay, Christophe Richer, y a séjourné de manière discontinue, d'abord en 1541, puis de 1544 à 1546 et enfin en 1548¹⁵.

Toutefois, bien qu'étant pourvu de la qualité de résident, Danzay demeurera encore épisodiquement et pour des périodes plus ou moins longues dans le royaume de France ; d'abord assez régulièrement jusqu'en 1565, puis plus rarement par la suite. Il y viendra pour les besoins de sa charge, mais aussi pour y régler des affaires familiales. Sa place au sein de la maison du roi souffrira de cet éloignement devenu peu à peu presque permanent. Introduit à la cour au plus tard en 1542, il est gentilhomme de la chambre du roi en 1548, lorsqu'il est envoyé au Danemark.

Le 20 mai 1557, il se verra accorder une charge de panetier de l'Hôtel du roi, mais, du fait de son absence, son état de gentilhomme servant sera transformé en 1562 en celui de Maître d'Hôtel ordinaire, avec un revenu annuel de 500 livres¹⁶. Quant au titre d'ambassadeur, il semble que Danzay l'a reçu en 1563¹⁷. Un document atteste en tout cas qu'il le porte déjà en mars 1565¹⁸. Dès lors, sa situation n'évoluera plus jusqu'à son décès, en 1589. Elle demeurera conforme

¹⁴ Rördam H. F. Résidents français près la cour de Danemark au XVI^e siècle. P. 8-9. La minute des lettres de créance de Danzay est conservée aux Archives de l'État danois.

¹⁵ Rördam H. F. Résidents français... P. 3-6; Vindry F. Les Ambassadeurs Français... P. 34.

¹⁶ Richard A. Un diplomate poitevin... P. 40-41. Par une lettre du 21 avril 1588, Catherine de Médicis informera Danzay que cette pension ne lui sera plus versée pour cause de restrictions budgétaires, mais que «l'honneur et la qualité» lui en demeureront toujours // Catherine de Medicis. Lettres // Publiées par Hector de La Ferrière et Gustave Baguenault de Puchesse. T. IX. Paris, 1905. P. 335.

¹⁷ Vindry F. Les Ambassadeurs Français... P. 41.

¹⁸ BnF, Pièces originales 974, «Danzay», fol.1.

à ce qu'indique l'adresse d'une lettre que lui envoie Charles IX, le 1^{er} mai 1572, où Danzay est désigné comme «nostre conseiller, maistre d'hostel ordinaire et ambassadeur résident près très hault, très excellent et très puissant prince nostre très cher et très ami, bon frère et cousin le roi de Danemark»¹⁹.

Représenter son prince, l'informer, s'entremettre et négocier en son nom, telles sont les tâches ordinaires d'un ambassadeur. Charles de Danzay s'en acquitte avec conscience et constance. Afin de reconstituer l'action du diplomate protestant pour le service du roi, on dispose essentiellement de sa correspondance avec la cour²⁰. Ces lettres, dépêches et instructions sont soit reproduites dans les volumes cités en introduction, soit conservées, pour la plupart d'entre elles, à la Bibliothèque nationale de France. Compte tenu du caractère très lacunaire des sources rassemblées pour les vingt premières années son ambassade, ce n'est que pour la période qui s'ouvre en 1567 que le déroulement de la mission de Danzay est bien connu.

Le rôle de Danzay est avant tout de représenter le roi de France au Danemark. Dans ce royaume, il occupe une place tout à fait éminente car la France est le seul parmi les États d'Europe à entretenir à la cour danoise un agent pourvu de la qualité d'ambassadeur ordinaire (au moins à partir de 1563). Il prime donc tous les autres envoyés étrangers, non seulement parce que la nature de leurs commissions ne leur confère qu'un rang inférieur, mais aussi parce que le représentant du roi Très chrétien prend habituellement le pas sur tous les autres diplomates. Mais il y a plus, car l'usage en vigueur dans les cours du Nord prévoit que l'ambassadeur d'un prince doit recevoir dans l'ordre des préséances la place que le souverain aurait occupée s'il avait été présent en personne. Cette particularité permet à Danzay de tenir le premier rang après le roi lors des cérémonies officielles, quels que soient les princes présents à la cour. Un événement atteste cette prééminence: en 1575, lors du grand repas de mariage du roi Frédéric II, il est assis à la droite de celui-ci alors que l'électeur Auguste de Saxe, qui est le premier parmi les princes

¹⁹ Lettre de Danzay au roi, 1^{er} mai 1572 // Bricka Carl-Frédéric. *Indbetretninger fra Charles de Dançay...* P. 152.

²⁰ C'est-à-dire de sa correspondance avec les rois de France successifs, avec Catherine de Médicis (en sa qualité de régente ou de reine mère, selon les époques), avec les princes et avec quelques ministres importants (les secrétaires d'État L'Aubespine et Pinart par exemple).

invités, est assis à la gauche du souverain danois. Dans certains cas, il semble même que l'étiquette ait prévu que l'ambassadeur de France doive prendre le pas sur le roi lui-même. Cette situation, qui permet à un gentilhomme de noblesse récente et modeste de tenir un rang d'une importance inouïe, ne manque pas de scandaliser certains observateurs²¹. Toutefois, Danzay ne semble pas en avoir conçu une quelconque vanité et il s'attache plutôt à exploiter cette situation privilégiée afin de remplir au mieux son devoir d'ambassadeur.

Son accès au roi de Danemark est en effet des plus aisés. Cette proximité est confirmée par une marque d'estime qui lui est témoignée en 1579, lorsqu'il devient le parrain du duc Ulric, second fils de Frédéric II. Parfois convié aux parties de chasse du roi, il le suit dans ses divers déplacements autant que ses ressources financières le lui permettent, que ce soit dans ses châteaux de Kolding et d'Hadersleve ou ailleurs dans le Jutland. Son action à la cour est également facilitée par les relations amicales qu'il entretient avec le chancelier Nicolas Kaas²². D'une manière générale, on peut affirmer que Danzay jouit d'une grande estime à la cour et dans les cercles érudits du Danemark, comme en témoignent différents indices. Il faut d'abord souligner, comme preuve de sa bonne renommée, que le célèbre historien et poète latinisant danois Erasmus Laetus lui a dédié, en 1557, un grand poème religieux en langue latine dont on conserve le manuscrit autographe²³. Celui-ci porte une dédicace prolixe adressée à Carolus Danzaeus²⁴. Danzay est d'ailleurs en relation étroite avec nombre de savants et d'érudits Danois. L'un de ses amis les plus intimes n'est autre que Tycho Brahé, qui a fait faire à l'astronomie des progrès fondamentaux et que Danzay a rencon-

²¹ Ces informations relatives aux usages en vigueur à la cour de Danemark ainsi qu'à la place occupée par Danzay lors du mariage de Frédéric II sont contenues in: Abraham de Wicquefort. L'ambassadeur et ses fonctions. Deuxième édition augmentée, T. I. Cologne, 1690. P. 278–279.

²² Chancelier de 1573 jusqu'à sa mort, en 1594.

²³ *Caelestis filiorum Dei precatio, carmine heroico Cimbrii Erasmi Michaëlidis Laeti Haffniae, Anno 1557*. Cet ouvrage est demeuré manuscrit.

²⁴ Rördam H. F.. *Résidents français...* P. 11–12. Ce même Erasmus Laetus a dépeint en des termes élogieux l'activité déployée par Danzay lors du congrès de Stettin, en 1570, dans son grand poème intitulé *Rerum Danicarum, libri XI.*, citée in: Rördam H. F.. *Résidents français...* P. 30–31; Richard A. *Un diplomate poitevin...* P. 200.

tré en 1572²⁵. C'est d'ailleurs lui qui se voit déferer l'honneur de poser la première pierre du château-observatoire d'Uranienborg, sur l'île de Vén, dans le Sund, le 8 août 1576²⁶. André Sörensen Vedel, historiographe du roi de Danemark, appartient également au cercle relationnel de l'ambassadeur de France. La haute estime qu'il professe pour Danzay est attestée dans le musée qu'il a organisé à Ribe. Parmi les noms de neuf amis honorés sur la *Tabula Bibliothecae*, "Carolus Danzaeus Legatus Gallicus" figure au premier rang²⁷. En 1580, dans une lettre qu'il adresse au roi de Navarre, Frédéric II lui-même témoigne de la considération qu'il a pour l'ambassadeur, qu'il qualifie de "generosus, inprimis nobis propter virtutem dilectus ordinarius in aula nostra legatus Dominus Carolus Danzaeus", c'est-à-dire de noble et vertueux Charles de Danzay, ambassadeur, attaché ordinairement auprès de notre personne²⁸. Une autre preuve de cette estime est fournie par la procédure qui a été suivie après sa mort et par l'hommage qui lui a été rendu. Son corps fut inhumé dans l'église Notre-Dame de Copenhague et l'Université publia un programme funèbre en latin, que l'on a conservé, dans lequel figure une belle appréciation de son honnête caractère: on y souligne notamment son désintéressement et sa générosité envers ceux qui l'ont servi²⁹. Enfin, un dernier indice de l'opinion de ses contem-

²⁵ Thoren V. E. *The Lord of Uraniborg. A biography of Tycho Brahe*. Cambridge, 1990. P. 42.

²⁶ L'inscription gravée sur cette première pierre le confirme: «Regnante in Dania Friderico II. Carolus Danzaeus R[egis] G[alliarum] I[n] D[aniae] L[egatus] domui huic Philosophiae, imprimisque Astrorum contemplationi, Regis decreto a Nobili Viro Tychone Brahe de Knudstrup extractae, votivum hunc lapidem memoriae et felicitis auspicii ergo p. Anno 1576 Id. Augusti» // Rördam H. F. *Résidents français...* P. 39-42. Voir également Thoren V. E. *The Lord of Uraniborg. A biography of Tycho Brahe*. P. 114. Les liens tissés entre Danzay et Brahé sont attestés par leur correspondance dont on conserve quelques éléments significatifs (3 lettres de Danzay et 2 lettres de Brahé reproduites: Tychonis Brahei et ad eum doctorum... P. 31-32, 37-38, 52, 70-71). Il ressort de ces lettres que Brahé et Danzay avaient nombre d'amis communs, parmi lesquels Johannes Pratensis, professeur de médecine à l'Université. Danzay est d'ailleurs souvent cité dans les missives échangées par Brahé et Pratensis jusqu'à la mort de ce dernier en 1576 (Tychonis Brahei et ad eum doctorum... P. 21-22 et 24-27).

²⁷ Rördam H. F.. *Résidents français...* P. 38.

²⁸ Rördam H. F.. *Résidents français...* P. 46.

²⁹ Programme funèbre publié par l'Université de Copenhague à l'occasion des funérailles de Charles de Danzay, reproduit: Rördam H. F. *Résidents*

porains est révélé par un chroniqueur danois qui a écrit dans les années 1580. Il qualifie Danzay de “pieux et savant vieillard”³⁰. La solide position de l’ambassadeur à la cour, qui s’enracine donc dans une bonne renommée, lui permet ainsi de représenter dignement le roi de France et de le servir avec zèle et efficacité.

Le rayon d’action de Danzay est bien plus étendu que le simple royaume de Danemark. Parmi les ambassadeurs que le roi de France entretient en Europe, il est le seul à être établi dans un pays du Nord. De ce fait, c’est pour quasiment tout le monde Baltique que Danzay remplit sa fonction de représentation et d’intermédiaire. On peut mesurer l’étendue de l’espace dans lequel il intervient grâce à l’énumération des princes auprès desquels il doit agir lors de la campagne de justification du massacre de la Saint-Barthélemy au nom de Charles IX, en août et septembre 1572. Il est chargé d’écrire au roi de Suède, au duc de Holstein, au duc de Mecklembourg, au duc de Poméranie, au duc de Prusse, au roi de Pologne ainsi qu’aux villes maritimes donnant sur la Baltique, notamment celles de la Hanse³¹. Ce sont donc tous les États limitrophes de la mer Baltique qui relèvent de sa compétence diplomatique. Un discours envoyé au secrétaire d’État Claude Pinart, en avril 1575, témoigne en outre qu’il est également chargé de favoriser les intérêts commerciaux français en Moscovie³².

Pour cette immense étendue, il est l’œil et l’oreille du roi de France et c’est avec conscience et application qu’il remplit sa tâche d’informateur. Sa correspondance en témoigne, de même que les longs discours et autres mémoires qu’il adresse régulièrement à la cour sur l’état des affaires du Nord. Sa mission est plurielle et nous nous contenterons ici d’en dégager les aspects principaux.

Il a d’abord une double fonction principale, qui lui est explicitement signifiée dès le début de sa légation par Henri II. Dans une lettre d’avril 1575, Danzay la rappelle lui-même :

Les principaux conseillers du feu roi Henri, mon seigneur de sainte mémoire, quand sa Majesté m’envoya en Danemark, me français... P. 47–50.

³⁰ Programme funèbre publié par l’Université de Copenhague... P. 46.

³¹ Lettre de Danzay au roi. Copenhague, 23 octobre 1572 // Bricka Carl-Frédéric. Indberetninger fra Charles de Dançay... P. 170.

³² Discours du sieur de Danzay, des affaires de Danemark et de Suède, à Monseigneur Pinart, conseiller du roy, secrétaire d’Etat et des finances, la douzième d’avril 1575 // BnF, Fds. fr. 6619, fol. 142–151v°.

donnèrent cette instruction qu'ils m'ont depuis souvent réduit en mémoire: c'est que je devais soigneusement retenir les rois de Danemark et de Suède en une bonne et ferme amitié et leur misse en jalousie les grandes forces de leurs voisins, et remontrasse les faciles moyens qu'ils avaient de les ruiner. Pour cette cause que le Roi, comme leur ancien ami, les voudrait assister et défendre contre ceux qui entreprendraient de les offenser, connaissant bien que ceux qui feraient telles entreprises ne lui seraient sûrs amis, et que, les conservant, il assurait grandement son État ; aussi que sa Majesté espérait qu'ils reconnaîtraient fidèlement cette sienne faveur, s'il en avait besoin, et que cela suffirait³³.

En somme, il s'agit pour Danzay de veiller à ce que la Suède et le Danemark restent en paix afin qu'un affaiblissement de ces États qui résulterait d'une guerre ne profite pas aux puissances voisines, et notamment aux Habsbourg. Pour le roi de France, il convient en effet d'empêcher l'empereur d'étendre son influence en Baltique et de s'assurer l'amitié et l'alliance des royaumes du Nord.

Cette tâche est loin d'être aisée car les relations entre la Suède et le Danemark sont naturellement tendues depuis que l'union de Kalmar, qui les réunissait sous domination danoise depuis 1389, a été brisée par Gustave Vasa en 1523. Jusqu'en 1563, les deux royaumes demeurent toutefois en paix, mais Éric XIV, successeur de Gustave Vasa sur le trône de Suède en 1560 et Frédéric II, successeur de Christian III sur celui de Danemark en 1559, sont plus enclins à la guerre que leurs pères. Un long conflit de sept ans débute alors avec pour enjeu la domination sur les détroits du Sund, la porte de la Baltique, ainsi que sur quelques provinces côtières possédées par le Danemark au sud de la Suède (Halland, Scanie, Blekinge, plus les îles de Gotland et d'Osel)³⁴.

En bonne application des principes qui président à sa mission, Danzay est immédiatement chargé par Charles IX de trouver un moyen pour réconcilier les belligérants et d'obtenir le rétablissement de la paix. Pendant sept ans, il multiplie les efforts, offrant à travers son action la médiation du roi de France. La difficulté est de ne pas prendre partie et de demeurer neutre afin de conserver à la

³³ Lettre de Danzay à Catherine de Médicis, 20 avril 1575 // Correspondance de Charles Dantzai... P. 91.

³⁴ Helle Astrid E. Histoire du Danemark. Paris: Hatier, 1992. P. 71-73.

France l'amitié des deux souverains en guerre l'un contre l'autre. C'est surtout à partir du mois de juin 1565 que les négociations s'intensifient. Cautionné par le roi de Danemark comme intercesseur officiel désigné par le roi de France avec charge de conduire les négociations, Danzay fait la navette entre les deux royaumes. Ses efforts auraient toutefois sans doute difficilement abouti si un changement brutal sur le trône de Suède n'était advenu avec le renversement d'Éric XIV par son frère Jean III, duc de Finlande, le 29 septembre 1568. Ce dernier est en effet plus favorable à la paix qui, grâce à l'industrie de Danzay, est finalement signée à Stettin le 13 décembre 1570³⁵. C'est un triomphe pour Danzay et pour sa politique, l'ambassadeur demandant au roi de France qu'il lui adresse une sorte d'attestation par laquelle il "advoue ce que j'ay négocié en son nom entre lesdicts roys de Danemarck, de Pologne et de Suède et la ville de Lubeck pour leur réconciliation comme intercesseur commun jusques à présent et traitterai encore cy-après, afin que par ceste générale attestation mes actions ayent plus de pouvoir et soyent plus recommandées"³⁶. Quelques semaines plus tard, le roi répond favorablement à cette requête et lui adresse un mandement dans lequel il loue et ratifie son action diplomatique³⁷. Ainsi, c'est en grande partie grâce aux efforts de Danzay que le roi de France jouit, au début des années 1570, d'une position privilégiée dans le Nord comme artisan de la réconciliation.

Les intérêts français en Baltique ne sont pas uniquement politiques. Un autre aspect de la mission de Danzay est en effet de stimuler le développement des échanges commerciaux avec les pays du Nord. Des traités de commerce ont été conclus avec la Suède en 1542; Danzay participe à leur renouvellement en 1559, puis à leur extension en 1571. On connaît l'importance du droit de passage par le Sund, qu'une bonne amitié avec le Danemark contribue à garantir. D'autre part, dès le début des années 1560, Danzay est chargé de persuader les villes de la Hanse d'établir en France un comptoir identique à ceux

³⁵ Le récit de cette interminable négociation a été fait par: Richard A. Un diplomate poitevin... P. 47-72.

³⁶ Lettre de Danzay au roi. Stettin, 19 septembre 1570 // Bricka Carl-Frédéric. Indberetninger fra Charles de Dançay... P. 105.

³⁷ On trouve la copie de ce mandement: Bricka Carl-Frédéric. Indberetninger fra Charles de Dançay... P. 116.

qu'elles possèdent à Londres et à Bruges. Il effectue des voyages répétés à Lubeck et obtient un accord de principe dès 1562. Mais les interférences avec les intérêts anglais, que l'ambassadeur est chargé de contrer, et surtout les troubles qui agitent le royaume de France contraignent les émissaires de la ligue hanséatique à différer sans cesse leur voyage auprès de Charles IX³⁸. Enfin, toujours dans le domaine commercial, c'est le trafic des marchands français avec la Russie et surtout avec la riche et fertile Livonie que l'ambassadeur doit favoriser³⁹. Cette entreprise n'est pas sans présenter des difficultés politiques car il y a un conflit d'intérêt entre le port suédois de Reval et le port moscovite de Narva, situés dans la zone très stratégique du golfe de Finlande. Ce différend débouche d'ailleurs sur une guerre entre la Moscovie et la Suède⁴⁰. Cet affrontement débute en septembre 1572 et se poursuit jusqu'en 1583, ce qui ne facilite pas l'action de Danzay en faveur du développement commercial⁴¹. Dans un discours de 1575, l'ambassadeur donne à Claude Pinart son sentiment sur la question, estimant que le souci du roi de France doit être de contrer l'expansionnisme d'Ivan le Terrible vers la Suède et la Pologne à l'ouest, car il serait préjudiciable aux intérêts français. Il va même jusqu'à regretter que les troubles de religion qui secouent le royaume de France ne permettent pas au roi d'entretenir des troupes dans cette région afin de contribuer à la lutte contre les Moscovites⁴².

Dans un autre domaine, mais non sans relation avec ces problèmes territoriaux, Danzay fait une ouverture afin de procurer au duc d'Anjou, le futur Henri III, le moyen de monter sur un trône.

³⁸ Richard A. Un diplomate poitevin... P. 74-77. Sur le déclin, la Hanse souffre beaucoup des conflits répétés en Baltique. Londres demeure alors le plus prospère de ses comptoirs: Dollinger Philippe. *La Hanse XII^e-XVII^e siècles*. Paris, 1988. P. 384-390.

³⁹ Grâce à l'action de Danzay, la France est alors le seul État d'Europe occidentale à tenter de développer ses relations commerciales avec la Moscovie et la Livonie. Voir Kirchner W. *Commercial relations between Russia and Europe 1400-1800*. Bloomington, 1966. P. 100-104.

⁴⁰ À propos de l'imbrication des intérêts politiques et économiques dans la région et des conflits qui en résultent en Livonie, voir Kirby D. *Northern Europe in the Early Modern Period. The Baltic World 1492-1772*. London; New York, 1990. P. 113-119. Sur les guerres de Livonie, voir également Oakley S. P. *War and Peace in the Baltic 1560-1790*. London; New York, 1992. P. 27-41.

⁴¹ Richard A. Un diplomate poitevin... P. 81.

⁴² Discours du sieur de Danzay... Fol. 151v°.

Dès janvier 1572, il fait part à Catherine de Médicis du projet que des nobles suédois sont venus lui présenter de renverser le roi de Suède, Jean III, atteint comme son prédécesseur Éric XIV de troubles psychiques. Portant jugement sur la santé mentale de la famille royale suédoise, Danzay écrit, parlant d'abord du père de Gustave Vasa, qu'il "estoit un fol naturel, courant dans les rues"; il poursuit par cette affirmation qui ne laisse aucun doute sur l'opinion qu'il a de ses descendants: "le roi Gustavus avait quelques lunes, et ses enfants sont bien pis"⁴³. Suivant le triste exemple d'Éric, Jean est alors connu pour ses accès de folie sanguinaire, y compris envers des membres de sa propre famille. Afin de l'évincer, les conspirateurs suédois réclament l'aide de la France et, avertie par Danzay, Catherine de Médicis donne à son ambassadeur l'autorisation d'agir. Selon lui, une fois roi de Suède, le duc d'Anjou pourra aisément étendre sa domination sur la plupart des États du Nord⁴⁴. Toutefois, l'élection de ce prince au trône de Pologne, en mai 1573, finit par ruiner le projet⁴⁵.

Appelé auprès du nouveau roi de Pologne après l'arrivée de celui-ci dans ses États, en février 1574, Danzay est chargé des relations avec les sénateurs et les principaux personnages du royaume, avec lesquels il entretient de déjà anciens et excellents rapports⁴⁶. Mais la fuite du futur Henri III, après l'annonce du décès de Charles IX, le place dans une situation délicate car il est chargé d'exposer au Sénat les motifs de ce départ précipité⁴⁷. Finalement, abandonné sans charge officielle, il se résout à quitter la Pologne étant, écrit-il, «en danger, en tel tumulte, d'avoir tous les jours la gorge coupée»⁴⁸.

Parmi tant d'autres, il est encore une initiative de Danzay qui mérite d'être citée. À la fin de l'année 1574, Catherine de Médicis lui annonce qu'elle envisage de marier Henri III avec Élisabeth, la sœur du roi de Suède. Danzay est saisi de l'affaire, mais l'idée doit être abandonnée lorsque le nouveau roi de France fait connaître son

⁴³ Lettre de Danzay au roi, 4 janvier 1572 // Bricka Carl-Frédéric. *Indbe-retninger fra Charles de Dançay...* P. 177.

⁴⁴ Richard A. *Un diplomate poitevin...* P. 100–101.

⁴⁵ Richard A. *Un diplomate poitevin...* P. 103.

⁴⁶ Richard A. *Un diplomate poitevin...* P. 108–109.

⁴⁷ Champion P. *Henri III roi de Pologne (1573–1574)*. Paris: Grasset, 1943. P. 268–270, 277, note 1.

⁴⁸ Richard A. *Un diplomate poitevin...* P. 111.

désir d'épouser Louise de Vaudémont⁴⁹. Convaincu du profit que la France peut tirer d'une telle alliance, Danzay revient à la charge en proposant le mariage de la princesse suédoise avec François d'Alençon, dernier frère du roi. Dans un discours d'avril 1575, il expose le fruit qu'il espère de cette union: son plan consiste à convaincre le roi de Suède d'abandonner à sa sœur tous ses droits sur la Livonie (qui lui servira de dot), ce qui permettra au mari de la princesse d'en devenir le grand-duc⁵⁰. Danzay voit un double intérêt à un tel arrangement. D'une part, la Livonie est une contrée fort avantageuse d'un point de vue commercial ; d'autre part il considère cette position comme un tremplin dans une perspective plus vaste, estimant que le nouveau "seigneur de Livonie pourra espérer de être un jour roy de Poulongne de Suède et de Danemarck de leur bon gré et consentement s'il est amateur d'équité et justice et se rend recommandable à un chacun par ses vertus comme il est à espérer d'un prince français"⁵¹. Avec ce prolongement utopique, le projet n'aura pas de suites, notamment en raison du peu d'empressement manifesté par le duc d'Alençon.

La tâche de Danzay en tant qu'ambassadeur de France au Danemark touche donc bien des domaines, et des affaires de grande ampleur dont on n'a cité ici que les principales. Le diplomate est parfois également employé pour des questions plus secondaires, dont certaines sont amusantes. On peut ainsi faire état des nombreux efforts qu'il doit accomplir en 1571–1572 afin de procurer un nain de cour à Catherine de Médicis. À lire la correspondance de l'ambassadeur, il semblerait bien que le nain de qualité ait été une denrée rare à cette époque et c'est vers le duc de Prusse qu'il finit par se tourner, celui-ci acceptant de céder son nain à la reine mère. Le 31 août 1572, Danzay peut ainsi écrire à Catherine de Médicis:

Madame, le duc de Prusse m'a envoyé un nain pour vostre majesté, lequel est d'esprit assez gentil et pour bien faire ce qui luy sera commandé; il n'a difformité quelconque sus luy. Je crains

⁴⁹ Richard A. Un diplomate poitevin... P. 113–116.

⁵⁰ La sœur du roi de Suède ne disposant que de 150 000 thalers de dot, cette somme devait être enrichie d'un don complémentaire. Placer la Livonie dans la corbeille de la mariée pouvait offrir une solution satisfaisante.

⁵¹ Discours du sieur de Danzay... Fol. 151 et 151v°; Richard A. Un diplomate poitevin... P. 118–120.

seulement qu'il soit un peu trop hault, mais il n'a esté possible d'en recouvrer un plus commode, dont je supply très humblement vostre majesté qu'il luy plaise m'avoir pour excusé⁵².

Le marché du nain de cour semble donc alors des plus restreints.

Ce fidèle service qu'il rend à son maître le roi de France n'est toutefois sans doute pas toujours sans poser à Charles de Danzay des problèmes de conscience. Comment l'ambassadeur, calviniste fervent, réussit-il à conjuguer sans contradiction sa fidélité à un souverain catholique parfois ouvertement hostile aux protestants et l'obéissance qu'il doit à Dieu? Ce tiraillement, que le diplomate doit éprouver, est celui que bien des serviteurs protestants des rois de France ont dû affronter dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Pour comprendre la manière dont Danzay articule son action au service du roi et son dévouement à la cause protestante, il faut d'abord évoquer son insertion dans un réseau politique international. On retrouve en effet les vestiges de la correspondance du diplomate avec les principaux conseillers des princes protestants d'Europe. Ses contacts avec Hubert Languet, agent au service de l'Électeur de Saxe, etc. sont ainsi attestés⁵³, de même que ses relations avec le secrétaire d'État anglais Francis Walsingham⁵⁴.

Il communique également avec Pierre Loiseleur de Villiers, chapelain et conseiller de Guillaume d'Orange⁵⁵, ainsi qu'avec Philippe

⁵² Lettre de Danzay à Catherine de Médicis, Copenhague, 31 août 1572 // Bricka Carl-Frédéric. *Indberetninger fra Charles de Dançay...* P. 167. Le nain en question est Jean Krassowski, dit le petit Domine, qui demeurera à la cour de France jusqu'à son décès, le 11 juillet 1599 // Catherine de Médicis. *Lettres*. T. X (suppléments). Paris, 1909. P. 313.

⁵³ Béatrice Nicollier prouve que Danzay et Languet sont demeurés en contact toute leur vie. Leur amitié, scellée pendant leurs études à Poitiers, mais surtout leur communauté de pensée a favorisé la pérennisation de leur relation // Nicollier Béatrice. *Hubert Languet (1518–1581). Un réseau politique international de Melanchthon à Guillaume d'Orange*. Genève, 1995. P. 414. Voir aussi: Daussy H. *Le parti Huguenot. Chronique d'une disillusion (1557–1572)*. Genève, 2014. P. 446.

⁵⁴ Des épaves de leur correspondance demeurent conservées à Londres, au Public Record Office. Plusieurs de ces lettres seront citées plus bas.

⁵⁵ Cette relation est attestée dans une lettre de Danzay à Philippe Duplessis-Mornay, datée du 28 février 1580 et publiée in: Duplessis-Mornay Philippe. *Mémoires et correspondance* / Publiés par A.-D. de La Fontenelle de Vaudoré et P.-R. Auguis. Paris: Treuttel et Würtz, 1824–1825. T. II. P. 92, puis dans d'autres missives adressées à Mornay par l'ambassadeur. Elle est également évidente grâce à une lettre adressée à Loiseleur de Vil-

Duplessis-Mornay, concepteur de toute la politique extérieure d'Henri de Navarre⁵⁶. Mais ses relations ne se limitent probablement pas à ces quelques têtes pensantes d'un réseau politique international dont Béatrice Nicollier a esquissé les contours dans son ouvrage sur Hubert Languet⁵⁷. On sait que Charles de Danzay entretenait une importante correspondance privée qui a, malheureusement, presque totalement disparu du fait des conditions matérielles difficiles dans lesquelles l'ambassadeur a terminé sa vie. Criblé de dettes contractées pour le service du roi, qui lui devait des sommes considérables sur ses gages et autres frais engagés dans le cadre de ses missions, il a dû laisser l'intégralité de ses maigres biens à ses créanciers qui les ont saisis après sa mort⁵⁸. Du fait de leur haut intérêt politique, seuls ses papiers d'État ont été en partie préservés à l'instigation de Jacques Bongars, envoyé après lui au Danemark⁵⁹. Le reste a sans

liers par Théodore de Bèze, le 20 février 1580 // Correspondance de Théodore de Bèze, recueillie par Hippolyte Aubert, publiée par Alain Dufour, Béatrice Nicollier et Hervé Genton. T. XXI (1580). Genève, 1999. P. 13, 16.

⁵⁶ Le tome II des Mémoires et correspondance de Duplessis-Mornay reproduit notamment quatre lettres adressées par Danzay à Mornay (28 février 1580. P. 84-94; 14 juin 1580. P. 100-109 ; 6 novembre 1580. P. 110-118; 18 mai 1582. P. 148-151).

⁵⁷ Nicollier Béatrice. Hubert Languet... Passim.

⁵⁸ La charge d'ambassadeur était souvent ruineuse pour son détenteur car les retards dans le paiement des gages et le remboursement des frais étaient la norme. Généralement, les diplomates étaient issus de la haute noblesse et disposaient de la fortune et des revenus nécessaires pour faire face à la dépense. Ce n'est pas le cas de Danzay, dont l'extraction est modeste. Dès 1570, il commence à être pris à la gorge par l'accumulation de ses dettes et réclame à Catherine de Médicis le remboursement des frais qu'il a engagés pour le service du roi. Les difficultés financières auxquelles la monarchie doit faire face, mais aussi la mauvaise volonté évidente des trésoriers de l'Épargne diffèrent sans cesse la satisfaction de sa demande. Dans les dernières années de sa vie, sa situation financière devient ainsi désespérée. Condamné à ne plus quitter Copenhague sans avoir remboursé ses créanciers dès 1581, il souffre de ce déshonneur mais continue à remplir sa mission du mieux possible. Il meurt insolvable, alors que le trésor royal lui doit le somme considérable de 20 000 écus. Pour un exposé détaillé des problèmes financiers de Danzay, voir: Richard A. Un diplomate poitevin... P. 174-196.

⁵⁹ Sa correspondance officielle a d'abord été confiée en garde à son secrétaire, Isaac Mailet, jusqu'au départ de celui-ci pour la France au printemps 1594. On ignore ensuite le parcours de ces précieux documents. Quant à ses papiers privés, leur destin demeure mystérieux, mais il est probable qu'ils ont été dispersés lors de la saisie de ses biens. Il est à craindre qu'ils

doute été détruit ou perdu. Il n'en demeure pas moins que les traces de ses contacts avec les membres de ce réseau, en partie ignorées par Alfred Richard en 1910, permettent de tracer les grandes lignes de son engagement au service de la cause protestante. Conduite en parallèle à celle qu'il mène au nom du roi de France, cette action n'est-elle jamais contradictoire avec les intérêts de la monarchie ?

Plusieurs événements offrent l'occasion de mesurer la nature et l'intensité du dévouement de Danzay au service de la religion réformée. Il s'agit d'abord du massacre de la Saint-Barthélemy, qu'il est chargé de justifier auprès des princes du Nord. Malheureusement, nous ne disposons d'aucun indice sur sa réaction personnelle immédiate. Seuls des éléments de sa correspondance diplomatique avec le roi et la reine mère permettent de vérifier qu'il a bel et bien transmis la version officielle fournie par la monarchie. Chargé d'apaiser les craintes du roi de Danemark et des princes d'Europe du Nord, il a véhiculé la thèse du complot protestant dirigé contre le roi et justement réprimé, puis minimisé l'ampleur des massacres qui ont été perpétrés à Paris⁶⁰. Pour le roi de France, le fait que son représentant soit ouvertement calviniste est alors un avantage considérable car sa plaidoirie en faveur de la version royale s'en trouve lavée de bien des soupçons. Plusieurs lettres de Catherine de Médicis témoignent de la satisfaction de la reine mère quant au comportement de l'ambassadeur à cette occasion⁶¹. Danzay a alors simplement rempli le devoir de sa charge, avec fidélité et abnégation, en faisant abstraction de ses sentiments personnels pour le service du roi et l'intérêt de l'État. Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'il ait pu croire, dans un premier temps, à la version royale⁶². Ce qui est certain, en revanche, c'est que des informations plus précises et plus exactes sur les événements du 24 août ont fini par lui parvenir par d'autres canaux. Plusieurs

soient irrémédiablement perdus. Voir Richard A. Un diplomate poitevin... P. 196–199.

⁶⁰ Richard A. Un diplomate poitevin... P. 93–94.

⁶¹ Notamment dans une lettre adressée à Danzay au mois d'avril 1573 // Catherine de Médicis. Lettres. T. X (suppléments). Paris, 1909. P. 313; et dans une autre missive datée du 16 octobre 1573 // Catherine de Médicis. Lettres. T. IV. Paris, 1891.

⁶² Son apparente incompréhension initiale à l'égard de l'attitude des Rochelais semble l'attester. Lettre de Danzay au roi. Copenhague, 5 juin 1573 // Bricka Carl-Frédéric. Indberetninger fra Charles de Dançay... P. 193.

années après, son opinion rétrospective sur la Saint-Barthélemy apparaît sans équivoque dans sa correspondance avec Duplessis-Mornay. Le massacre y est considéré comme «l'exécution de ce tant cruel et inhumain conseil» et qualifié de «tant détestable acte»⁶³. Dans une autre lettre, Danzay évoque «ceste funeste et maudite journée de Saint Barthelemi»⁶⁴. Même s'il n'a été averti de la réalité des faits qu'après avoir justifié l'attitude de la monarchie, il n'en demeure pas moins que l'ambassadeur ne pouvait qu'amèrement regretter le retournement violent et soudain de la politique royale envers ses coreligionnaires. Dans cette circonstance, la fidélité avec laquelle il s'est comporté témoigne de sa capacité à dissocier son action politique pour le service du roi de tout parti pris confessionnel.

Un deuxième indice permet de mesurer l'engagement de Danzay sur le plan religieux. Il s'agit de sa réaction face à la tentative de mise en application de la Formule de Concorde. Ce texte, qui définit en 1577 la nouvelle orthodoxie luthérienne et condamne violemment le calvinisme, rend impossible l'union des puissances réformées contre l'oppression catholique ardemment souhaitée par les membres du réseau international auquel Danzay appartient. Les vestiges de sa correspondance avec Duplessis-Mornay prouvent que le problème du désaccord religieux qui divise les protestants le préoccupe au plus haut point. À l'image d'Hubert Languet, qui a fait de la lutte contre la Formule l'une de ses priorités, l'ambassadeur se lance dans le combat en publiant un opuscule par lequel il appelle les princes à mettre fin aux querelles théologiques qui divisent les protestants et font le jeu des papistes. Cet ouvrage, intitulé *Ratio ineundae Concordiae*⁶⁵, paraît en 1579. Il est traduit en allemand la même année et diffusé anonymement à l'occasion d'une visite de l'Électeur de Saxe au Danemark. Il est possible d'identifier Danzay comme son auteur grâce aux initiales placées en tête du livret, *C.Q.D.A.*, que l'on peut décoder en *Carolo Quissarmo*

⁶³ Lettre de Danzay à Mornay. Hambourg, 14 juin 1580 // Duplessis-Mornay Philippe. Mémoires et correspondance. T. II. P. 103.

⁶⁴ Lettre de Danzay à Mornay. Hambourg, 6 novembre 1580 // Duplessis-Mornay Philippe. Mémoires et correspondance. T. II. P. 115.

⁶⁵ *Ratio ineundae Concordiae, inter Ecclesias Reformatas. Sive quibus modis occuri possit mirificis artibus, quibus Pontificii per quosdam imprudentes Theologos universas Christi ecclesias, potissimum autem et primum Germanicas pessundare conantur. S.l., 1579.*

*domino Anzaei*⁶⁶, mais aussi par l'aveu contenu dans l'une des lettres adressées par le diplomate à Duplessis-Mornay⁶⁷. Le thème central de la *Ratio ineundae Concordiae* est la déploration de

la division qui existe entre calvinistes et luthériens, que Danzay considère comme éminemment préjudiciable au développement de la vraie religion, ainsi que les solutions proposées par l'ambassadeur pour mettre un terme à ces dissensions.

L'essentiel de l'argumentation contenue dans ce petit traité se retrouve exposé dans les trois lettres adressées par Danzay à Mornay entre février et novembre 1580. Ces missives sont longues et montrent, par les détails que fournit l'ambassadeur ainsi que par la détermination qu'il y manifeste à lutter contre la Formule de Concorde, non seulement la place éminente qu'il semble occuper au sein du réseau politique international protestant, mais aussi son rôle de cheville ouvrière dans cette entreprise. Il est en effet, du fait de sa situation géographique, celui qui, avec Hubert Languet, est le mieux placé pour connaître les positions intimes des différents princes protestants sur ces questions de la Formule et de l'Union. Il est également l'intermédiaire tout désigné pour obtenir du roi de Danemark, naturellement hostile à la Formule, qu'il accepte de jouer les bons offices entre calvinistes et luthériens. Dans ses lettres, il conseille Mornay sur la manière dont le roi de Navarre aura à se comporter afin de réduire la fracture qui l'oppose aux partisans de la Formule, parmi lesquels l'Électeur de Saxe est le plus résolu. Selon lui, toute la difficulté réside dans l'énonciation d'une proposition acceptable par tous sur la question centrale de la présence réelle du Christ lors de la Cène⁶⁸. Afin de convaincre Auguste de Saxe et les princes luthériens que les accusations d'hérésie (intra-protestante) qui ont été lancées contre lui sont calomnieuses, Danzay suggère qu'Henri de Navarre adresse aux princes allemands une «pure et simple confession de sa foi»⁶⁹. Enfin, il plaide avec vigueur en faveur de la tenue d'un synode général «pour composer, par l'auctorité et commun consente-

⁶⁶ Au sujet de cet ouvrage et de ses différentes éditions, voir: Richard A. Un diplomate poitevin...P. 134–141.

⁶⁷ Lettre de Danzay à Mornay. Hambourg, 6 novembre 1580 // Duplessis-Mornay Philippe. Mémoires et correspondance. P. 113.

⁶⁸ Lettre de Danzay à Mornay, 28 février 1580 // Duplessis-Mornay Philippe. Mémoires et correspondance. T. II. P. 86–91; et Lettre de Danzay à Mornay. Hambourg, 14 juin 1580, lettre cit. P. 105–107.

⁶⁹ Lettre de Danzay à Mornay. 28 février 1580, lettre cit. P. 86.

ment des roys et princes de la religion réformée, les différens qui sont en leur religion»⁷⁰. Dans toutes ces lettres, Danzay fustige avec véhémence ceux qui jettent de l'huile sur le feu de la division confessionnelle, notamment «quelques corrompeus théologiens»⁷¹. On y retrouve sa conviction, exprimée dans la *Ratio ineundae Concordiae*, que c'est aux princes seuls que revient la charge d'imposer l'Union, même sur les questions de doctrine⁷². Pour lui, l'enjeu est en effet capital car il faut à tout prix éviter que les protestants se trouvent divisés face à l'union des puissances catholiques, que les membres du réseau auquel il appartient considèrent comme une conjuration papiste internationale:

Les forces de nos ennemis sont grandes et s'augmentent journellement. Ils sont tous unis et bien d'accord ; ils ne perdent une seule occasion qui leur puisse profiter, et executent diligemment et vivement leurs desseings. Au contraire nos forces sont petites et se diminuent journellement: nous sommes si irrités les uns aux autres, que nous ne cherchons qu'à nous ruiner, et s'il se propose quelque sage et utile conseil, il le fault poursuivre trois ans premier qu'il y soit pourveu. Pourtant, si Dieu n'y met la main, et n'use d'une singulière miséricorde, je vois une extreme désolation des eglises chrestiennes⁷³.

Il est intéressant de constater que, parallèlement à son action officielle au service du roi de France, Danzay conduit une action personnelle qui semble requérir de lui un investissement considérable en démarches diverses qu'il accomplit non seulement vers le roi de Danemark, mais aussi en direction des princes allemands. Ce volet secret de son action doit bien évidemment être ignoré du roi de France et de Catherine de Médicis ; il s'efforce donc de leur dissimuler cet engagement en faveur de la cause réformée. En novembre 1580, évoquant diverses initiatives qu'il vient de prendre, il écrit ainsi à Duplessis-Mornay : «je ne m'ose nommer de peur de perdre les moyens que j'ai de servir au public»⁷⁴.

⁷⁰ Lettre de Danzay à Mornay. Hambourg, 14 juin 1580, lettre cit. P. 100-101. À propos de l'influence de Danzay sur l'action de Mornay contre la Formule de Concorde, voir également Hugues D. Les huguenots et le roi. Le combat politique de Philippe Duplessis-Mornay (1572-1600). Genève, 2002. P. 205-206.

⁷¹ Lettre de Danzay à Mornay. 28 février 1580, lettre cit. P. 90.

⁷² Richard A. Charles de Danzay... P. 138-139.

⁷³ Lettre de Danzay à Mornay. Hambourg, 6 novembre 1580 // Duplessis-Mornay Philippe. Mémoires et correspondance. P. 117-118.

⁷⁴ Lettre de Danzay à Mornay. P. 113.

Dès lors, une question s'impose : cet engagement si déterminé au service de la cause protestante conduit-il Danzay à servir le roi de France avec moins de zèle ? Privilégie-t-il les intérêts de ses coreligionnaires au détriment de ceux du royaume de France ? Son attitude lors des voyages accomplis par Jacques de Ségur-Pardaillan, ambassadeur du roi de Navarre, auprès des princes protestants d'Europe entre 1583 et 1587 permet d'esquisser une réponse.

Le but du voyage accompli par Ségur en 1583 est de favoriser l'union des princes protestants et, dans cette optique, de les convaincre de trouver un accord du point de vue de la doctrine⁷⁵. La mission qu'il remplit à partir de 1585 consiste essentiellement à obtenir une aide militaire pour Henri de Navarre en levant une armée de secours⁷⁶. Dans l'un et l'autre cas, et surtout en ce qui concerne l'armée de secours, le roi de France et la reine mère manifestent leur inquiétude dans les lettres qu'ils adressent à Danzay. Ils lui demandent de les informer des actions de Ségur et de faire son possible afin de contrer ses tentatives en vue d'une levée de troupes en Allemagne. Il est évident que ces instructions sont en contradiction avec les intérêts de la cause que défend Danzay. Quel comportement adopte-t-il dans cette situation particulièrement délicate?

L'ambassadeur semble devoir être mieux informé que quiconque des agissements de Ségur. En mai 1583, avant de rédiger les instructions pour l'envoyé du roi de Navarre, Duplessis-Mornay a demandé à Danzay de lui adresser « un bref avis de la façon que pensez qui se doit tenir en ceste negotiation », requérant de lui qu'il définisse en quelque sorte le parcours de l'émissaire huguenot⁷⁷. En juillet suivant, Mornay a demandé à Danzay de conseiller Ségur sur la conduite qu'il aura à tenir une fois qu'il sera arrivé au Danemark en invoquant « la cognoissance que j'ai de vostre zele et affection envers l'avancement de la vraie Église »⁷⁸. D'ailleurs, l'instruction remise par Mornay à Ségur avant son départ, en juillet 1583,

⁷⁵ Au sujet de cette négociation, voir: Daussy H. Les huguenots et le roi... P. 209–215.

⁷⁶ Au sujet de cette mission, voir: Daussy H. Les huguenots et le roi... P. 347–350.

⁷⁷ Lettre de Mornay à Danzay. Vitré, 26 mai 1583 // Duplessis-Mornay Philippe. Mémoires et correspondance. P. 234.

⁷⁸ Lettre de Mornay à Danzay. Nérac, juillet 1583 // Duplessis-Mornay Philippe. Mémoires et correspondance. P. 307.

stipule bien que l'émissaire devra prendre «soigneusement avis et conseil de M. de Danzai, ambassadeur du roi tres chrestien, par le moyen duquel aura acces et communication en Danemark et lieux circonvoisins, vers tous ceulx qui peuvent aider en cest affaire, desquels il entendra de lui les moyens, humeurs et conditions»⁷⁹. L'investissement personnel de Danzay dans ces négociations est encore confirmé par les épaves de sa correspondance avec Francis Walsingham, secrétaire d'État d'Élisabeth I^{re}, membre du réseau et dévoué à la cause. Dans une lettre du 18 décembre 1583, l'ambassadeur réaffirme avec détermination la nécessité de l'Union et l'opportunité de latenué d'un synode général⁸⁰. Dans une certaine mesure, on peut donc considérer que la réussite de la mission de Ségur serait le couronnement des efforts que Danzay a déployés pour parvenir à la réconciliation. Enfin, une lettre de Thomas Bodley, émissaire anglais envoyé sur le continent en avril 1585 afin de contribuer à l'union des princes protestants, loue la «piété et le zèle de Monsieur de Danzay pour l'avancement de la cause commune» dans le cadre général de ces négociations⁸¹.

Dans les limites restreintes d'un article, il ne saurait être question d'analyser dans le détail la correspondance de Danzay avec la cour de France entre 1583 et 1586⁸². Un examen attentif de ces documents permet toutefois de percevoir la manière dont l'ambassadeur conjugue le service du roi et celui des Églises réformées. Ce qui frappe en premier lieu est que Danzay est généralement peu prolix au sujet des missions de Ségur dans les lettres qu'il adresse à Henri III et Catherine de Médicis. S'il livre assez volontiers des renseignements nombreux et exacts sur les déplacements de l'émiss-

⁷⁹ Instruction pour traicter avec la royne d'Angleterre et aultres princes estrangiers protestans, baillee par le roy de Navarre au sieur de Ségur, y allant de sa part en juillet 1583; dressée et minutée par M. Duplessis // Duplessis-Mornay Philippe. Mémoires et correspondance. P. 288.

⁸⁰ Lettre de Danzay à Walsingham. Kolding, 18 décembre 1583 // Calendar of State papers, foreign series of the reign of Elisabeth (july 1583–july 1584), preserved in the Public Record Office / Edited by Sophie Crawford Lomas, London, 1914. P. 274.

⁸¹ Lettre de Bodley à Walsingham. Hambourg, 28 juin 1585 // Calendar of State papers, foreign series of the reign of Elisabeth (august 1584–august 1585), preserved in the Public Record Office / Edited by Sophie Crawford Lomas. London, 1916. P. 566.

⁸² Le dernier document dont on dispose est daté du 25 août 1586.

saire huguenot, sur les audiences qu'il obtient et même sur le contenu de ses instructions, l'ambassadeur de France est en revanche beaucoup moins loquace lorsqu'il s'agit d'évoquer les résultats concrets des démarches entreprises par l'envoyé d'Henri de Navarre⁸³. Est-ce à dire qu'il n'est au courant de rien ? Il est impossible de se prononcer avec certitude, mais il semble évident qu'il est mieux informé qu'il ne veut bien l'avouer, au moins lors de la première négociation de 1583. En revanche, en 1585-1587, alors que le roi de France est devenu un adversaire auquel il faut dissimuler le plus d'informations possible, il n'est pas improbable que l'entourage d'Henri de Navarre ait donné des consignes à Ségur afin qu'il fasse preuve de prudence à l'égard de l'ambassadeur. Pris entre deux feux, ce dernier s'était probablement fixé pour ligne de conduite de tenir le roi au courant avec le plus possible d'honnêteté, sans pour autant nuire à l'accomplissement de la mission de l'émissaire huguenot. En garantissant à Henri III la neutralité du roi de Danemark dans l'affrontement armé, Danzay pouvait estimer qu'il avait déjà rempli l'essentiel de son rôle⁸⁴. Au delà, sa capacité à informer la cour des agissements de Ségur en dehors du royaume danois était fonction de diverses variables parmi lesquelles l'importance de ses moyens financiers n'était pas à négliger. Or sa gêne, dans les dernières années de sa vie, était devenue presque humiliante comme on l'a déjà expliqué. Simple invocation d'une réalité ou habile moyen de se décharger d'une obligation qui le contraint à agir en contradiction avec ses convictions, l'affirmation qu'il n'a plus les ressources nécessaires pour payer ses informateurs revient fréquemment dans ses lettres de 1586 pour justifier son manque de nouvelles relatives à la constitution de l'armée de secours⁸⁵.

⁸³ Par exemple, le 28 septembre 1584, il écrit au roi: « Quant à ce que le sieur de Sigur a négocié en Angleterre et aux Pays-Bas où il a passé, j'en suis ignorant; mais je sais bien qu'il vint des Pays-Bas en Allemagne par la rivière de Weser jusqu'en la ville de Brême, et au delà alla premièrement visiter le duc Julius de Brunswick [...] » : Lettre de Danzay au roi, 28 septembre 1584 // Correspondance de Charles Dantzai... P. 273.

⁸⁴ «Je vous assure, Sire, que le roi de Danemark n'a jusqu'à present aidé la Reine [d'Angleterre], ni le roi de Navarre d'un seul écu ni d'un seul homme, ni promis de les en secourir»: Lettre de Danzay au roi. Copenhague, 28 avril 1586 // Correspondance de Charles Dantzai... P. 328.

⁸⁵ «Ce m'est très grande douleur, Sire, et le dis avec honte, que ne Vous puis donner plus assuré avis d'un fait de si grande importance que celui-ci ; mais étant privé de tous moyens, je n'y puis autrement pourvoir, car ayant employé mon bien et celui de mes amis, je suis réduit à présent à telle nécessité, que je ne puis envoyer

Sa correspondance officielle des années 1585–1586 livre un dernier indice sur la position personnelle de Danzay. On remarque qu'il semble s'accrocher désespérément à l'idée que le roi de France n'est pas réellement hostile aux huguenots, mais qu'il agit sous la contrainte⁸⁶. C'est d'ailleurs en se fondant sur cette conviction qu'il tente d'apaiser les craintes du roi de Danemark. À travers le récit qu'il donne de ses démarches auprès du souverain danois, on a l'impression qu'il souhaite recevoir de la cour la confirmation que ce qui n'est au fond qu'un argument diplomatique reflète bien la réalité. C'est sans doutedans cet espoir qu'il se fait l'écho d'une offre de soutien militaire de la part du souverain danois:

Lors le roi de Danemark me dit que cette entreprise était de grande importance, et parce qu'il ne Vous voulait offenser, il me pria par deux ou trois fois de fort grande affection, que je misse peine de savoir au vrai Vostre volonté touchant ces troubles, me déclarant apertement, s'il était certain que la levée de gens de guerre que le sieur Sigur désire à présent faire en Allemagne pour les mener en France Vous fut agréable, qu'il assemblerait quatre mille chevaux et six mille hommes de pieds prêts à marcher dedans un mois⁸⁷.

En répercutant cette proposition, Danzay pense sans doute œuvrer dans le sens d'un éventuel rapprochement entre Henri III et Henri de Navarre qui pourrait se manifester par la mise au service du roi de France contre la Ligue de l'armée de secours préparée par Ségur. La conviction, qui semble habiter Danzay, que le roi est contraint d'agir contre les huguenots, lui permet de continuer à conjoindre, sans conflit intérieur, sa fidélité au roi et son action en faveur des Églises réformées de France qui attendent l'arrivée de troupes étrangères. Dans son optique, celle-ci sera tout aussi profitable à la cause du roi de Navarre que salutaire pour le roi de France, puisqu'elle lui permettra de se libérer de l'oppression des ligueurs. Toutefois, malgré cette pirouette politico- rhétorique,

devers ceux desquels j'avais auparavant accoutumé d'entendre, à la vérité, comme les affaires se passaient aux cours de leurs Princes, ni à mes autres amis, ce que j'aime mieux librement déclarer, que de Vous tenir en suspends ni abuser, afin que Vostre Majesté y pourvoie par autres moyens»: Lettre de Danzay au roi. Copenhague, 28 avril 1586 // Correspondance de Charles Dantzai... P. 329–330.

⁸⁶ Notamment dans la Lettre de Danzay au roi. Copenhague, 18 juin 1585 // Correspondance de Charles Dantzai... P. 298; et dans la Lettre de Danzay au roi. Copenhague, 10 septembre 1585 // Correspondance de Charles Dantzai... P. 309–310.

⁸⁷ Correspondance de Charles Dantzai... P. 310–311.

Danzay demeure dans une position délicate, tiraillé entre sa fonction officielle et l'engagement que requièrent ses convictions religieuses. On peut regretter que le manque de sources susceptibles de nous renseigner sur les sentiments personnels de Danzay interdise de pénétrer plus avant les méandres de sa conscience. Il est ainsi malheureusement impossible de déterminer avec certitude s'il établissait, comme la plupart des protestants, un système de priorité entre l'obéissance due au roi et l'obéissance due à Dieu.

En conclusion, il faut d'abord souligner le destin exceptionnel de cet homme d'extraction modeste. Sa position d'ambassadeur au Danemark l'a conduit à manipuler des affaires d'une importance extrême et lui a permis d'occuper une place centrale dans bien des négociations d'ampleur internationale. Mais, surtout, ce personnage apparaît comme exemplaire de cette catégorie de serviteurs de l'État protestants qui se sont souvent trouvés déchirés entre leur volonté d'obéir au roi et leur obligation à ne pas désobéir à Dieu c'est-à-dire à ne pas agir en contradiction avec les intérêts de ce qui est pour eux la «vraie religion». On le perçoit nettement, Danzay marche en permanence sur la corde raide, essayant de trouver un équilibre qui ne lèse ni le roi ni la cause protestante. Les marques d'estime et de satisfaction à son endroit, omniprésentes dans la correspondance de Catherine de Médicis comme dans celle de ses coreligionnaires protestants, semblent attester que c'est avec succès qu'il a réussi à satisfaire à cette double exigence.

REFERENCES

1. Abraham de Wicquefort (1690) *L'ambassadeur et ses fonctions. Deuxième édition augmentée*, vol. 1, Cologne: chez Pierre Marteau, 457 p.
2. Daussy H. (2014) *Le parti Huguenot. Chronique d'une disillusion (1557-1572)*, Genève: Droz, 888 p.
3. Daussy H. (2002) *Les huguenots et le roi: le combat politique de Philippe Duplessis-Mornay (1572-1600)*, Genève: Droz, 694 p.
4. Dollinger P. (1988) *La Hanse XII^e-XVII^e siècles*, Paris: Aubier, 598 p.
5. Helle A. E. (1992) *Histoire du Danemark*, Paris: Hatier, 253 p.
6. Brady Jr. Thomas A. (1997) *The Politics of the Reformation in Germany. Jacob Sturm (1489-1553) of Strasbourg*, Atlantic Highlands: Humanities Press of New Jersey, 300 p.
7. Bricka C.-F. (1901) *Indberetninger fra Charles de Dançay til det Franske Hof om forholdene i Norden 1567-1573* (ed. C. F. Bricka af Rigsarkivet), Kjøbenhavn: I Kommission Hos C. A. Reitzel, 249 p.

8. Champion P. (1943) *Henri III roi de Pologne (1573–1574)*, Paris: Bernard Grasset, 323 p.
9. Dufour A., Nicollier B., Genton H. (1999) *Correspondance de Théodore de Bèze, recueillie par Hippolyte Aubert*, Genève: Droz, vol. 21, 366 p.
10. Elmén et Granberg (1824) *Correspondance de Charles Dantzai, ministre de France à la Cour de Danemarck*, Stockholm: chez Elmén et Granberg, vol. 9, 347 p.
11. Fontenelle de Vaudoré A.-D., Auguis P.-R. (1824) *Duplessis-Mornay Philippe: Mémoires et correspondance* (eds. A.-D. de La Fontenelle de Vaudoré et P.-R. Auguis), Paris; Strasbourg; Londres: Treuttel; Würtz, vol. II, 699 p.
12. Friis F. R. (1876–1886) *Tychonis Brahei et ad eum doctorum viro-rum epistolae ab anno 1568 ad annum 1587*, Copenhague, 1876–1886: Apud G. E. C. Gad, 112 p.
13. Kirby D. (1990) *Northern Europe in the Early Modern Period. The Baltic World 1492–1772*, London; New York: Longman, 443 p.
14. Kirchner W. (1966) *Commercial relations between Russia and Europe 1400–1800*, Bloomington: Indiana University, 342 p.
15. La Ferrière H., de, Puchesse G. B., de. (1891) *Catherine de Medicis. Lettres* (eds. Hector de La Ferrière et Gustave Baguenault de Puchesse), Paris: Impr. Nationale, vol. 4, 590 p.
16. La Ferrière H., de, Puchesse G. B., de. (1905) *Catherine de Medicis. Lettres* (eds. Hector de La Ferrière et Gustave Baguenault de Puchesse), Paris: Impr. Nationale, vol. 9, 621 p.
17. La Ferrière H., de, Puchesse G. B., de. (1909) *Catherine de Medicis. Lettres* (eds. Hector de La Ferrière et Gustave Baguenault de Puchesse), Paris: Impr. Nationale, vol. 10, 677 p.
18. Lomas S. C. (1914) *Calendar of State papers, foreign series of the reign of Elisabeth (july 1583–july 1584), preserved in the Public Record Office* (ed. S. C. Lomas), London: Longman, p.
19. Lomas S. C. (1916) *Calendar of State papers, foreign series of the reign of Elisabeth (august 1584–august 1585), preserved in the Public Record Office* (ed. S. C. Lomas), London: Longman, p.
20. Nicollier B. (1995) *Hubert Languet (1518–1581). Un réseau politique international de Melanchthon à Guillaume d'Orange*, Genève: Droz, 698 p.
21. Oakley S. P. (1992) *War and Peace in the Baltic 1560–1790*, London; New York: Routledge, 1992, 239 p.
22. Richard A. (1910) *Un diplomate poitevin du XVI^e siècle. Charles de Danzay, ambassadeur de France en Danemark*, Poitiers: imprimerie Blais et Roy, 242 p.
23. Renouard J. (1847) *Annuaire historique pour l'année 1848*, Paris: chez Jules Renouard, 241 p.
25. Russell J. G. (1992) *Language: a barrier or a gateway ?, Diplomats at work. Three Renaissance Studies*, Wolfeboro Falls: Alan Sutton, pp. 1–50.

ВЫПУСК IV

26. Thoren V. E. (1990) *The Lord of Uraniborg. A biography of Tycho Brahe*, Cambridge: Cambridge University Press, 523 p.

27. Vindry F. (1903) *Les Ambassadeurs Français permanents au XVI^e siècle*, Paris: Honoré Champion, 54 p.

BnF archive fonds

28. BnF, Pièces originales 974, «Danzay», fol.1.

29. Discours du sieur de Danzay, des affaires de Danemark et de Suède, à Monseigneur Pinart, conseiller du roy, secrétaire d'Etat et des finances, la douzième d'avril 1575 // BnF, Fds. fr. 6619, fol. 142–151v°.

30. Lettre de Danzay au cardinal Jean Du Bellay, datée du 28 avril 1547 // BnF, Fds. fr. 3921, fol. 62.

ИСТОЧНИКИ И ЛИТЕРАТУРА

1. Abraham de Wicquefort. L'ambassadeur et ses fonctions. Deuxième édition augmentée. T. I. — Cologne: chez Pierre Marteau, 1690. — 457 p.

2. Annuaire historique pour l'année 1848. — Paris: chez Jules Renouard, 1847. — 241 p.

3. Catherine de Medicis. Lettres / Publiées par Hector de La Ferrière et Gustave Baguenault de Puchesse. T. IV. — Paris: Impr. Nationale, 1891. — 590 p.; T. IX. — Paris: Impr. Nationale, 1905. — 621 p.; T. X (suppléments). — Paris: Impr. Nationale, 1909. — 677 p.

4. Daussy H. Le partie Huguenot. Chronique d'une disillusion (1557–1572). — Genève: Droz, 2014. — 888 p.

5. Daussy H. Les huguenots et le roi: le combat politique de Philippe Duplessis-Mornay (1572–1600). — Genève: Droz, 2002. — 694 p.

6. Dollinger P. La Hanse XII^e–XVII^e siècles. — Paris: Aubier, 1988. — 598 p.

7. Helle A. E. Histoire du Danemark. — Paris: Hatier, 1992. — 253 p.

8. Brady Jr. Thomas A. The Politics of the Reformation in Germany. Jacob Sturm (1489–1553) of Strasbourg. — Atlantic Highlands: Humanities Press of New Jersey, 1997. — 300 p.

9. Bricka C.-F. Indberetninger fra Charles de Dançay til det Franske Hof om forholdene i Norden 1567–1573 / Udgivne ved C. F. Bricka af Rigsarkivet. — Kjobenhavn: I Kommission Hos C. A. Reitzel, 1901. — 249 p.

10. Calendar of State papers, foreign series of the reign of Elisabeth (july 1583–july 1584), preserved in the Public Record Office / Ed. by S. C. Lomas. — London: Longman, 1914. — p.

11. Calendar of State papers, foreign series of the reign of Elisabeth (august 1584–august 1585), preserved in the Public Record Office / Ed. by S. C. Lomas. — London: Longman, 1916. — p.

12. Champion P. Henri III roi de Pologne (1573–1574). P— aris: Bernard Grasset, 1943. — 323 p.

13. Correspondance de Charles Dantzai, ministre de France à la Cour de Danemarck. T. IX: Collection Handlingar rörande Skandinaviens Historia. — Stockholm: chez Elmén et Granberg, 1824. — 347 p.
14. Correspondance de Théodore de Bèze, recueillie par Hippolyte Aubert / publiée par A. Dufour, B. Nicollier, H. Genton. T. XXI (1580). — Genève: Droz, 1999. — 366 p.
15. Duplessis-Mornay Philippe: Mémoires et correspondance / Publiés par A.-D. de La Fontenelle de Vaudoré et P.-R. Auguis. — Paris; Strasbourg; Londres: Treuttel; Würtz, 1824. T. II. — 699 p.
16. Kirby D. Northern Europe in the Early Modern Period. The Baltic World 1492–1772. — London; New York: Longman, 1990. — 443 p.
17. Kirchner W. Commercial relations between Russia and Europe 1400–1800. — Bloomington: Indiana University, 1966. — 342 p.
18. Nicollier B. Hubert Languet (1518–1581). Un réseau politique international de Melanchthon à Guillaume d'Orange. — Genève: Droz, 1995. — 698 p.
19. Oakley S. P. War and Peace in the Baltic 1560–1790. — London; New York: Routledge, 1992. — 239 p.
20. Richard A. Un diplomate poitevin du XVI^e siècle. Charles de Danzay, ambassadeur de France en Danemark. — Poitiers: imprimerie Blais et Roy, 1910. — 242 p.
21. Extrait du Bulletin de l'Académie royale des sciences et des lettres du Danemark pour l'année 1897. — Copenhague: imprimerie de F. Dreyer, 1898.
22. Russell J. G. Language: a barrier or a gateway? // Diplomats at work. Three Renaissance Studies / Wolfboro Falls: Alan Sutton, 1992. P. 1–50.
23. Thoren V. E. The Lord of Uraniborg. A biography of Tycho Brahe. — Cambridge: Cambridge University Press, 1990. — 523 p.
24. Tychonis Brahei et ad eum doctorum virorum epistolae ab anno 1568 ad annum 1587, nunc primum collectae et editae a F. R. Friis. — Copenhague, 1876–1886: Apud G.E.C. Gad. — 112 p.
25. Vindry F. Les Ambassadeurs Français permanents au XVI^e siècle. — Paris: Honoré Champion, 1903. — 54 p.

**Архивные источники из фондов
Французской национальной библиотеки**

27. BnF, Pièces originales 974, «Danzay», fol. 1.
28. Discours du sieur de Danzay, des affaires de Danemark et de Suède, à Monseigneur Pinart, conseiller du roy, secrétaire d'Etat et des finances, la douzième d'avril 1575 // BnF, Fds. fr. 6619, fol. 142–151v°.
29. Lettre de Danzay au cardinal Jean Du Bellay, datée du 28 avril 1547 // BnF, Fds. fr. 3921, fol. 62.